



Rapport financier à l'Assemblée générale du 25 janvier 2025

L'exercice comptable s'est déroulé du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les comptes de l'association ont été révisés par le cabinet Tacher Acogex , expert-comptable à Lisieux.

1. Produits

Les produits d'exploitation se sont élevés à 19.945,00 € contre 18.676,30 € pour l'exercice précédent ; soit une augmentation de 6%.

La répartition est la suivante :

a. Recettes licences FFT	2.302,00 contre 1.633,00 l'exercice précédent
b. Cotisations des adhérents	16.152,00 contre 15.060,30 l'exercice précédent
c. Subvention	1.491,00 contre 1.983,00 l'exercice précédent

2. Charges

Les charges d'exploitation se sont élevées à 18.099,83 € contre 19.230,84 € pour l'exercice précédent ; soit une diminution de 6%.

La répartition est la suivante :

a. Honoraires	537,60 contre 574,80 l'exercice précédent
b. Fête du tennis	171,00 contre 158,15 l'exercice précédent
c. Salaires et traitements	11.245,90 contre 12.697,17 l'exercice précédent
d. Charges sociales	3.909,62 contre 3.141,13 l'exercice précédent
e. Rétrocession licence FFT	1.934,00 contre 1.633,00 l'exercice précédent
f. Frais bancaires	161,00 contre 113,00 l'exercice précédent
g. Autres charges	140,71 contre 89,65 l'exercice précédent

Le résultat de l'exercice s'établit à un bénéfice de 1.883,03 €.

Pour rappel, les résultats des deux exercices antérieurs étaient :

1. Exercice 2022-2023 : déficit 549,65 €.
2. Exercice 2021-2022 : déficit 2.138,40 €.

L'exercice 2024-2025 s'annonce à l'équilibre en incluant le renouvellement à l'identique des subventions attribuées par la Communauté de Communes Terre d'Auge ainsi que le Conseil départemental.

